Portrait des parcs régionaux du Québec

Enquête annuelle
ÉDITION 2025

DIFFUSION : SEPTEMBRE 2026

Parq
Parcs régionaux du Québec

Cette enquête a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Québec

Table des matières

01 — Méthodologie 03

Collecte de données

Classification des personnes répondantes

02 — Portrait financier et emplois 06

Revenus

Hébergement

Dépenses

Portrait croisé des revenus et des dépenses

Emplois

Masse salariale

03 — Fréquentation et clientèle 15

Fréquentation annuelle

Jours d'ouverture

Provenance de la clientèle en fonction du volume d'achalandage

04 — Ajout de services et investissements.... 20

Ajout de services ou d'activités

05 — Maillage avec les fédérations sportives et de plein air 22

Interactions avec les fédérations

Utilisation des outils

Influence et freins

06 — Rôle de Parq 24

Satisfaction liée aux services de Parq



©Kim Roberge (Parc régional des Grandes-Coulées)

01 — Méthodologie

Collecte de données

L'Association des parcs régionaux du Québec (Parq) réalise annuellement un profil de ses membres. Cette enquête, menée depuis 2020, poursuit les objectifs suivants :

— Permettre aux parcs de se comparer;

— Comprendre l'évolution des besoins et des organisations dans le temps;

— Faciliter la représentation des parcs dans leur milieu;

— Appuyer la représentation nationale de l'Association.

Parq s'est associée à BC2 pour une durée de trois ans afin de réaliser cette enquête. Certaines questions ont été reprises dans le but d'assurer une continuité avec les éditions précédentes, alors que d'autres s'ajoutent annuellement en fonction des enjeux actuels.

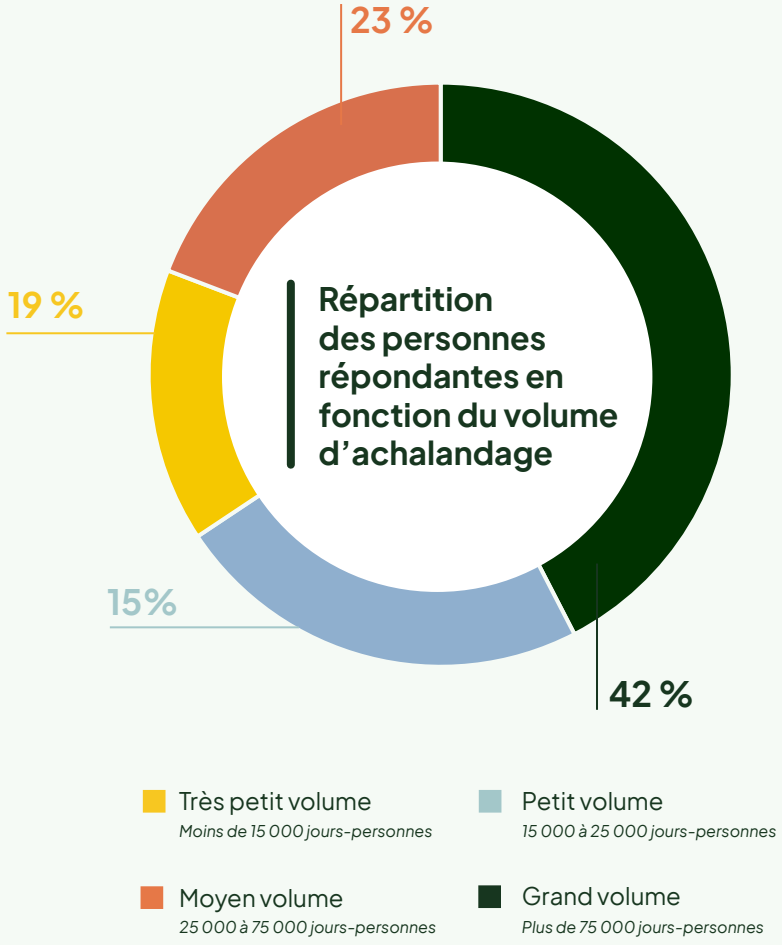
Pour l'édition 2025, **31 questionnaires complets ont été récoltés**, ce qui donne **un taux de participation de 61 %.** Bien que l'échantillon ne soit pas statistiquement représentatif de l'ensemble des membres, les résultats offrent un portrait fiable de la réalité des parcs répondants.

Le questionnaire était composé de **30 questions** et a été diffusé sur la plateforme SurveyMonkey. Un lien privé a été envoyé par courriel à tous les membres entre le **13 avril et le 12 mai 2025.**

À titre de rappel, l'an dernier, 33 parcs avaient répondu sur un total de 67 membres. Or, la définition de « membre » ayant évolué depuis, l'Association compte désormais 51 membres. Cette diminution explique les écarts observés dans les données extrapolées par rapport à l'an dernier, lesquelles se basaient sur un total de 67 membres.

Classification des personnes répondantes

À des fins d'analyse comparative, certaines données sont croisées selon le volume de l'achalandage annuel des parcs.



Quel a été votre achalandage total en jours-personnes en 2025?

Dans quelle région touristique est situé votre parc?

Quel est le statut légal de l'organisme gestionnaire de votre parc?

Afin de contextualiser les données obtenues, voici les régions représentées par celles-ci :

Laurentides 29 %
Cantons-de-l'Est 16 %
Capitale-Nationale 10 %
Bas-Saint-Laurent 6 %
Centre-du-Québec 6 %
Chaudière-Appalaches 6 %
Saguenay—Lac-Saint-Jean 6 %
Côte-Nord 3%
Gaspésie 3 %
Lanaudière 3 %
Mauricie 3 %
Montérégie 3 %
Outaouais 3 %

La majorité des répondants sont des OBNL (74 %), alors qu'une minorité sont des municipalités (13 %), des coopératives de solidarité (7 %), des MRC (3 %) ou des régies intermunicipales (3 %).

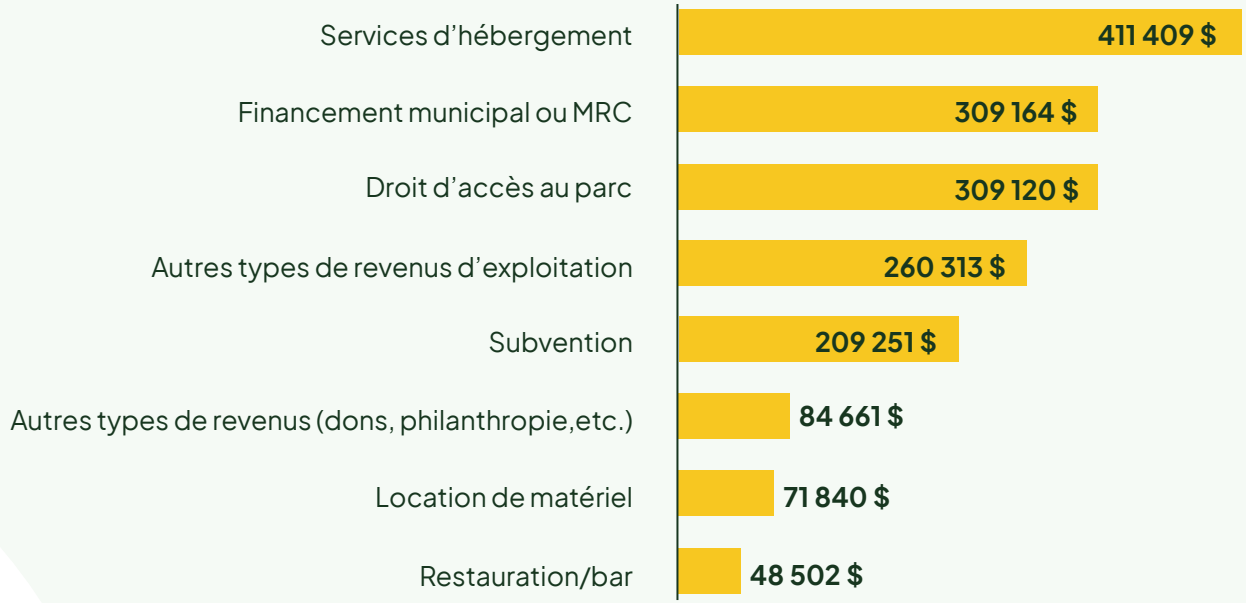


02 —
Portrait financier et emplois

Revenus

Les parcs répondants génèrent en moyenne près de **1,2 M $** par année. Environ **63 %** de ces revenus sont issus des opérations, tandis que **37 %** proviennent de subventions, contributions municipales ou revenus divers (ex. : dons, activités philanthropiques).

Revenus moyens en fonction des postes budgétaires[1]



[1] *Les données n'incluent que les parcs pour lesquels des revenus ont été enregistrés dans le poste budgétaire.*

Les parcs régionaux du Québec ont généré des revenus extrapolés estimés à 61,7 M$ en 2025.

Quels ont été vos revenus totaux pour l'année 2025 (en $) selon les catégories suivantes?

Les revenus annuels moyens ont augmenté de **40 %** par rapport à l'année précédente. Cette croissance est davantage marquée dans les parcs à très petit volume d'achalandage.

Notons une plus petite augmentation des revenus moyens pour les parcs à petit volume, qui peut s'expliquer par la variabilité de l'échantillonnage ou par d'autres éléments contextuels spécifiques (ex. : l'octroi exceptionnel de subventions l'année précédente).

Revenus moyens en fonction du volume d'achalandage

Volume d'achalandage	Moyenne – 2025	Moyenne – 2024	Variation
Très petit volume	601 000 $	349 000 $	72 %
Petit volume	775 000 $	746 000 $	4 %
Moyen volume	1 367 000 $	1 101 000 $	24 %
Grand volume	1 779 000 $	1 440 000 $	24 %
Moyenne générale	**1 211 000 $**	**865 000 $**	**40 %**

10 % des parcs tirent **90 %** et plus de leurs revenus d'un financement municipal ou de subventions, ce qui suggère une plus grande importance accordée aux revenus autonomes par rapport à 2024.

26 % des parcs régionaux n'ont pas facturé de droits d'accès en 2025.



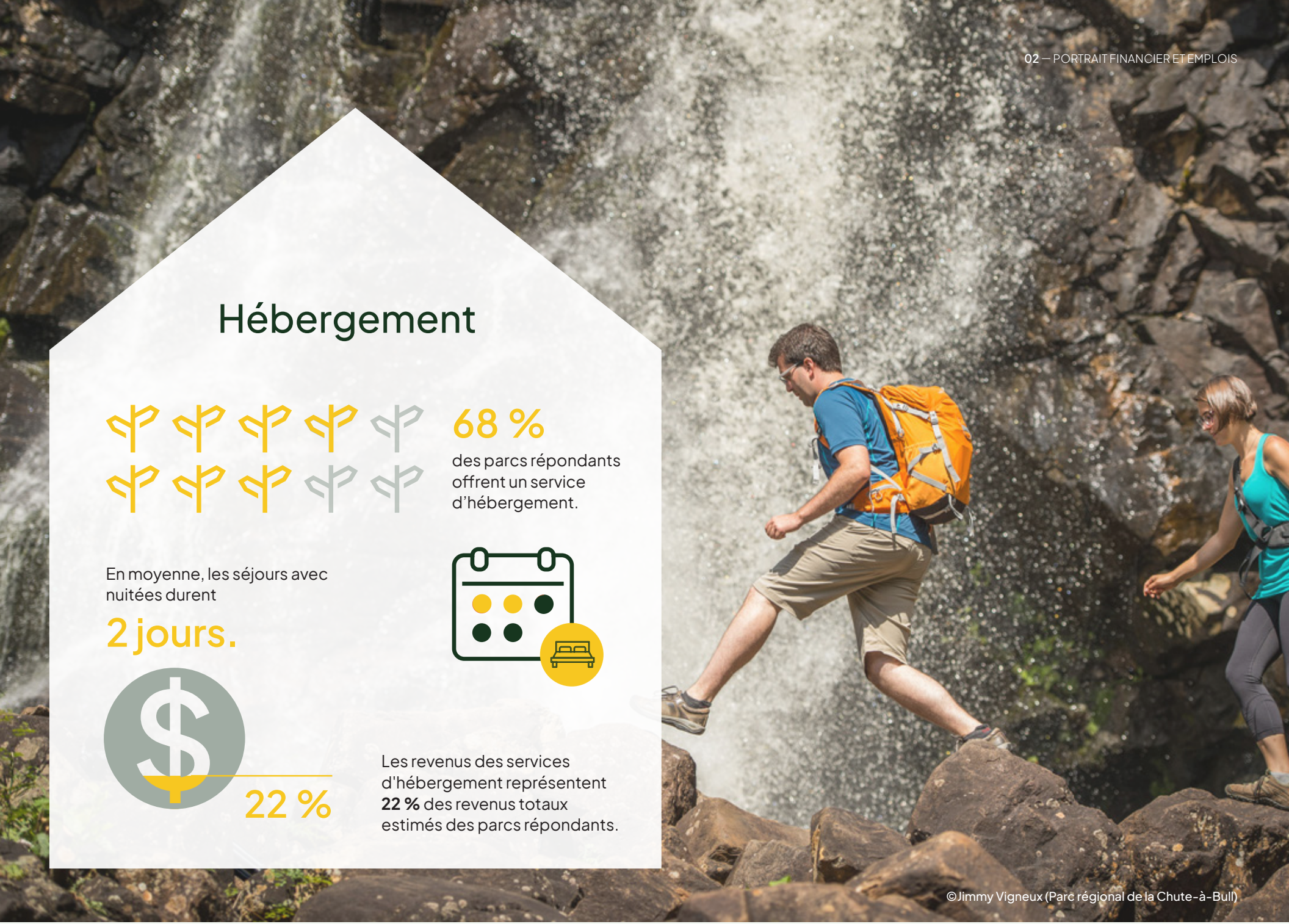
©JFG Vidéo Pro (Parc régional des Grèves)

Hébergement

68 %
des parcs répondants offrent un service d'hébergement.

En moyenne, les séjours avec nuitées durent
2 jours.

22 %
Les revenus des services d'hébergement représentent **22 %** des revenus totaux estimés des parcs répondants.



©Jimmy Vigneux (Parc régional de la Chute-à-Bull)

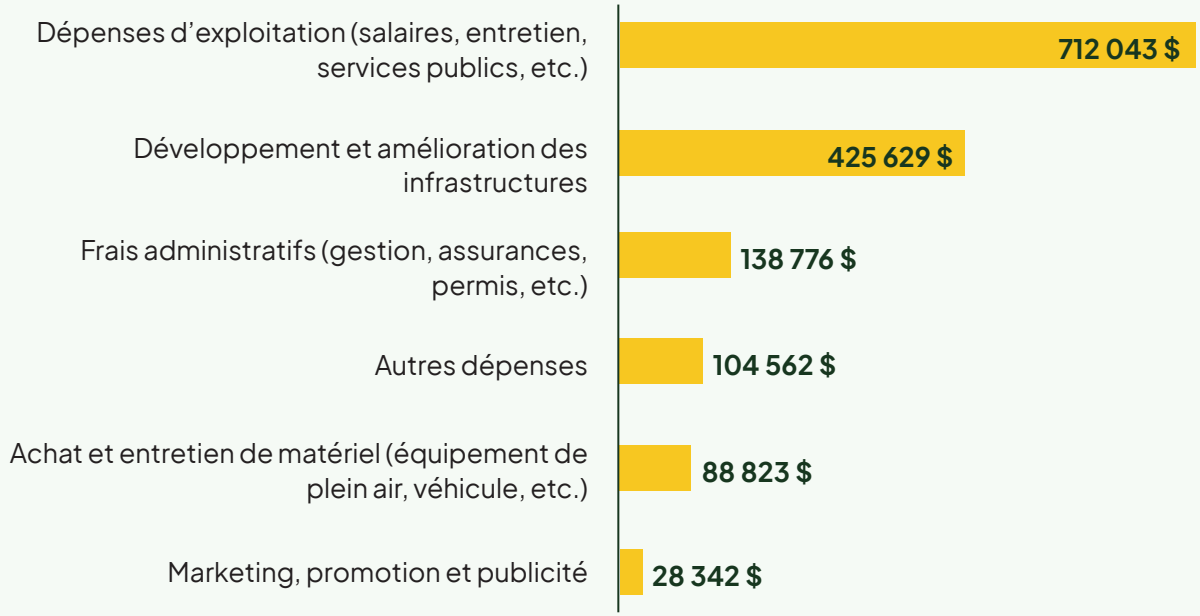
Dépenses

Les dépenses annuelles moyennes des parcs répondants s'élèvent à plus de **1,2 M $**, correspondant à une augmentation de **4 %** entre 2024 et 2025.

Environ **52 %** sont liées à l'exploitation et **48 %** à d'autres postes budgétaires (développement et amélioration des infrastructures, frais administratifs, achat et entretien de matériel, marketing, etc.).

Extrapolées à l'ensemble des membres, les dépenses annuelles représenteraient plus de 65 M$ pour l'année 2025.

Dépenses moyennes en fonction des postes budgétaires



Quelles ont été vos dépenses totales pour l'année 2025 (en $) selon les catégories suivantes?

Portrait croisé des revenus et des dépenses

L'analyse comparative des revenus et des dépenses annuels permet de dégager un portrait nuancé de la situation financière des parcs régionaux. Certains affichent un solde positif en fin d'exercice, signe d'une certaine capacité de réinvestissement ou de marge de manœuvre, tandis que d'autres doivent composer avec un déficit, situation qui peut notamment découler d'investissements structurants.

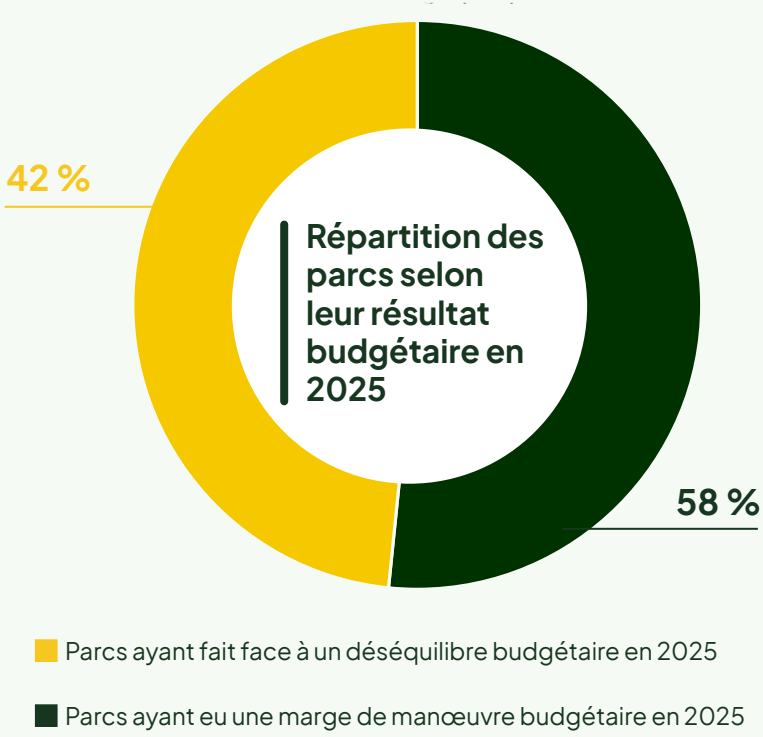
Les parcs répondants ont affiché en moyenne un **déficit** d'environ **9 700 $** pour l'année 2025[1]. Il est à noter que **58 %** des membres répondants ont terminé l'année avec un **résultat positif**, témoignant d'une diversité de profils et de capacités d'équilibre financier.

Soulignons que la situation s'est nettement améliorée par rapport à l'an dernier, alors que le déficit moyen s'élevait à 69 000 $. Notons également qu'en 2025, les parcs à petit volume et à moyen volume ayant répondu à l'enquête ont respectivement enregistré des **profits moyens de 66 706 $ et 49 842 $**, contrairement à l'année précédente où toutes les catégories de parcs affichaient un déficit.

Résultat budgétaire en fonction du volume d'achalandage[1]

Volume d'achalandage	Moyenne – 2025
Très petit volume	(10 302) $
Petit volume	66 706 $
Moyen volume	49 842 $
Grand volume	(20 046) $
Surplus ou déficit moyen	**(9 700) $**

La moyenne des revenus d'exploitation des parcs ayant terminé l'année 2025 avec un bilan positif éponge 95 % de l'ensemble de leurs dépenses moyennes.



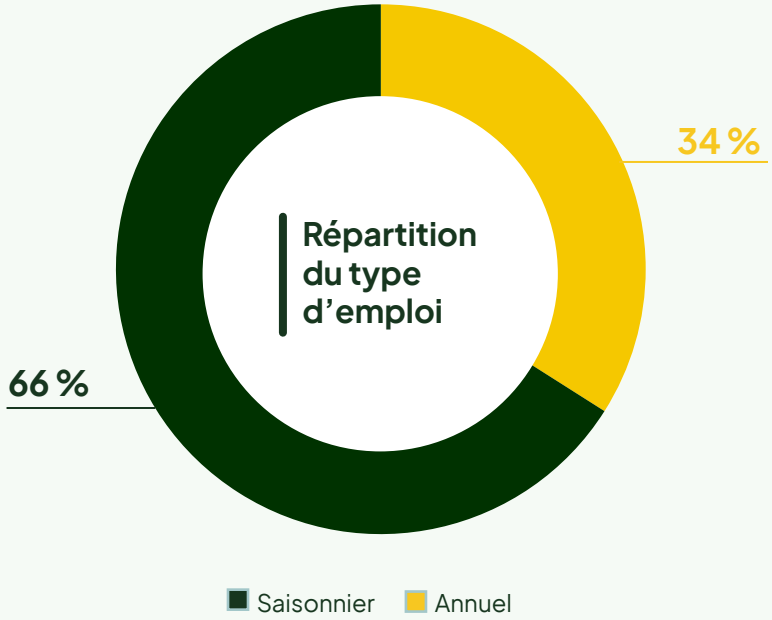
[1] *Afin de refléter plus fidèlement la tendance générale dans le calcul de la moyenne, nous avons retiré trois parcs présentant un surplus ou déficit exceptionnel de plus de 2 M $. Cette décision permet de mieux représenter la réalité financière de l'ensemble des membres répondants, sans que les cas extrêmes biaisent l'interprétation des résultats.*

Emplois

Extrapolation de la masse salariale en 2025 : 31,8 M$

Nombre extrapolé d'emplois dans l'ensemble des parcs régionaux du Québec en 2025 : 1 500

Moyenne d'emplois par parc : 29



Les parcs régionaux ayant pris part au sondage comptent en moyenne **30 personnes employées**. Pour les 31 parcs, cela correspond à un total de **1 035 emplois.**

En extrapolant cette moyenne à l'ensemble des 51 membres du réseau, on estime que le secteur génère environ **1 500 emplois.**

On observe une augmentation des embauches par rapport à 2024. Les parcs à grand volume d'achalandage sont ceux qui ont le plus recruté, avec une moyenne d'effectifs presque doublée par rapport à l'année précédente.

Comme lors des années antérieures, **la majorité des postes demeure de nature saisonnière (66 %).**

Nombre moyen d'emplois en fonction du volume d'achalandage

Volume d'achalandage	Temps plein annuel	Temps plein saisonnier	Temps partiel annuel	Temps partiel saisonnier	Moyenne totale
Très petit volume	1	12	1	1	14
Petit volume	2	4	1	11	17
Moyen volume	6	12	3	8	28
Grand volume	10	113	10	24	58
Moyenne totale générale	**5**	**10**	**4**	**11**	**29**

L'an dernier, combien de personnes étaient employées par votre organisation ?

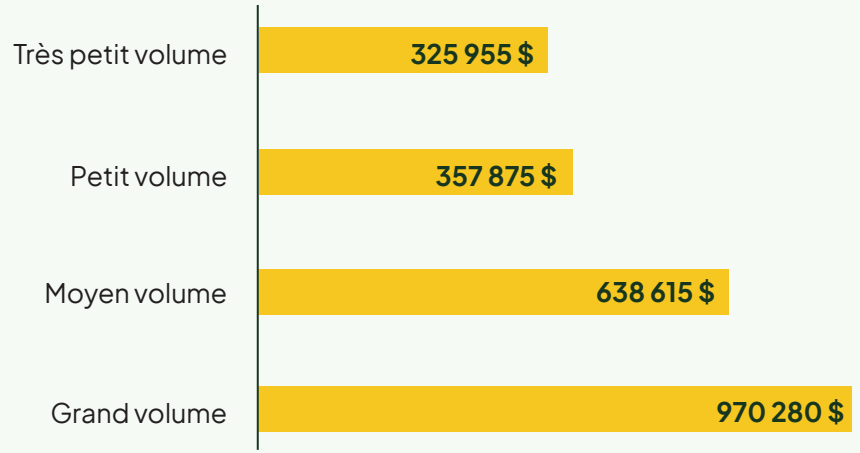
Masse salariale

Pour les parcs régionaux versant des salaires, la masse salariale annuelle moyenne s'élevait à **625 222 $** en 2025. Extrapolé, cela représente un total de **31,8 M $** de masse salariale pour l'ensemble des parcs régionaux du Québec.

Cette masse salariale moyenne varie de **325 955 $** pour les parcs à très petit volume d'achalandage jusqu'à **970 280 $** pour les parcs à grand volume d'achalandage. Notons néanmoins que la masse salariale reste très variable d'un parc à l'autre.

Quelle a été la masse salariale totale de votre organisation en 2025?

Masse salariale moyenne en fonction du volume d'achalandage





©Martin Savard (Parc de la rivière Batiscan)

03 — Fréquentation et clientèle

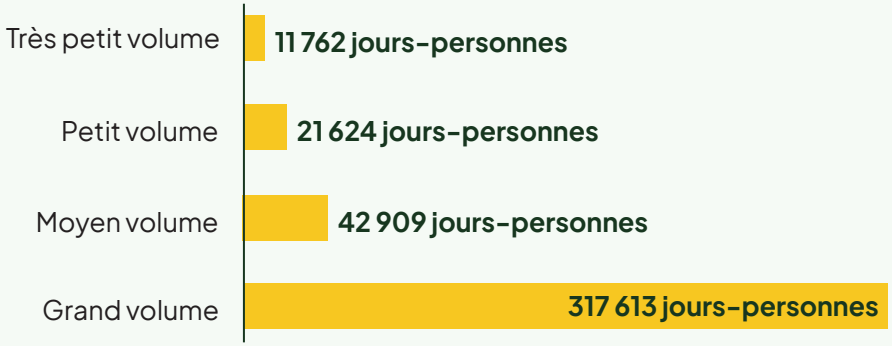
Fréquentation annuelle

En 2025, la fréquentation annuelle des parcs régionaux répondants a augmenté de **10 %** par rapport à l'année précédente, pour atteindre en moyenne **149 866 jours-personnes** par parc.

En extrapolant cette donnée à l'ensemble du réseau, on obtient **7,6 millions** de jours-personnes.

47 % de cet achalandage est attribuable à la saison estivale (juillet-août).

Fréquentation annuelle en fonction du volume d'achalandage



En comparant la fréquentation annuelle des membres ayant répondu à au moins deux reprises aux éditions récentes du sondage, **on observe une croissance d'environ 13 %.** Ce résultat permet de valider la **hausse annuelle de 10 %** observée de 2024 à 2025, en confirmant que l'augmentation s'inscrit dans une tendance soutenue, tout en tenant compte de possibles variations liées à la composition de l'échantillon.

Les deux méthodes les plus communes pour mesurer la fréquentation des sites sont :

— L'enregistrement à l'accueil (entrée tarifée ou gratuite) : 32 %

— La billetterie en ligne : 42 %

Quel a été votre achalandage total en jours-personnes en 2025?

Pour chacune des périodes suivantes, combien de jours votre parc était-il ouvert au public en 2025?

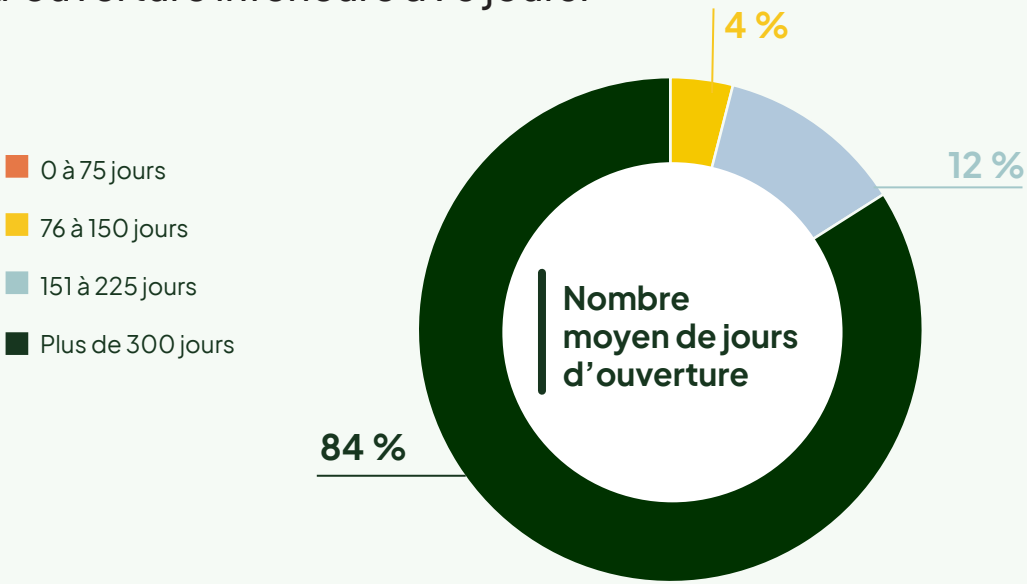
Quel système utilisez-vous pour connaître la fréquentation de votre parc?

Jours d'ouverture

100 % des parcs répondants sont ouverts tous les jours de l'été (juillet-août). De plus, ils sont ouverts **88 %** du temps l'hiver (décembre-mars).

En moyenne, **84 %** des parcs régionaux sont ouverts plus de 300 jours par année. Il s'agit d'une augmentation de **21 %** par rapport à 2024.

Aucun parc répondant n'a indiqué une période d'ouverture inférieure à 76 jours.



Pour chacune des périodes suivantes, combien de jours votre parc était-il ouvert au public en 2025?



©JFG Vidéo Pro
(Parc régional du Bois de Belle-Rivière)

Provenance de la clientèle

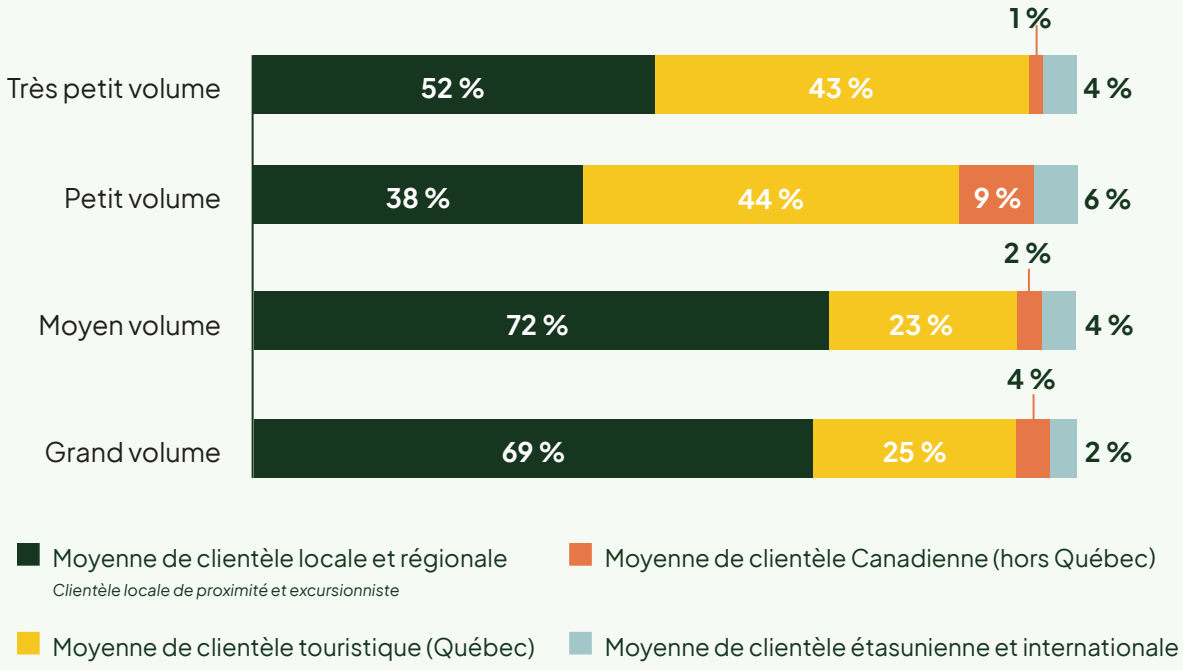
Quelle est la répartition (en %) par provenance de votre achalandage en 2025?

Les parcs régionaux répondants reçoivent en majorité une clientèle locale et régionale. Toutefois, les parcs à petit volume recoivent un pourcentage plus élevé de clientèle touristique*

* Il importe de noter certaines limites liées au sous-échantillonnage. En effet, la catégorie des petits volumes ne comprend que quatre parcs, dont deux affichent une proportion élevée de clientèle touristique, ce qui influence les résultats présentés.

Ces données doivent donc être interprétées avec prudence, car elles ne sont pas nécessairement représentatives.

Provenance de la clientèle en fonction du volume d'achalandage



57 % de la clientèle des parcs régionaux est locale et régionale.

34 % de la clientèle des parcs répondants a séjourné au moins une nuitée dans un hébergement touristique du parc, un hébergement touristique ou chez un parent/ami.



©Fabien Proulx (Parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles)

04 —
Ajout de services et investissements

Ajout de services ou d'activités

Quatre-vingt-trois pour cent **(83 %)** des parcs régionaux prévoient bonifier leur offre avec de nouveaux services ou activités d'ici les cinq prochaines années. **L'hébergement touristique**, **les activités autonomes et autoguidées** et **les forfaits/séjours sur mesure sont en tête des priorités.** Ces résultats traduisent une volonté claire de bonifier l'expérience des visiteuses et visiteurs, que ce soit par l'ajout de nouvelles propositions ou par l'amélioration de l'offre existante.

L'analyse qualitative des résultats fait ressortir que les priorités se concentrent autour de trois axes majeurs :

- Renforcer l'hébergement (quantité, diversité, quatre saisons);
- Diversifier l'offre d'activités (activités corporatives, plein air quatre saisons, événements, etc.);
- Améliorer les infrastructures et l'offre globale pour soutenir une fréquentation accrue et variée.

Prévoyez-vous ajouter des services ou des activités à votre offre dans les 5 prochaines années?

Quels sont les services ou les activités que vous prévoyez ajouter à votre offre dans les 5 prochaines années?

Quel montant prévoyez-vous investir dans le développement de ces services ou activités dans les 5 prochaines années?



Hébergement touristique
48 %

Activité guidée
21 %





Cours, formation, coaching
14 %

Service de location d'équipement
34 %



Activité autonome ou autoguidée
45 %





Forfait ou séjour sur mesure
41 %



Montant médian d'investissements prévus :
125 000 $[2]
par parc.

4,3 M$:
montant extrapolé d'investissements prévus pour l'ajout d'activités ou de services dans les parcs régionaux au cours des cinq prochaines années.

[2] *La moyenne se situe à 675 333 $*



©Canopée Médias (Parc Aventures Cap Jaseux)

05 —

Maillage avec les fédérations sportives et de plein air



©Nicolas Aubry (Parc régional Montagne du Diable)

Affiliation avec les fédérations

76 %
des parcs répondants sont membres d'une fédération

17 %
des parcs répondants ignorent que les fédérations de plein air offrent des services-conseils liés à leur discipline.

Parmi les parcs répondants membres d'une fédération, **77 %** indiquent être affiliés à Rando Québec, tandis que **36 %** mentionnent être membres de Vélo Québec.

La Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade **(18 %)** est aussi mentionnée, mais de manière marginale.

Êtes-vous membre d'une fédération?

Si vous êtes membre, veuillez indiquer laquelle ou lesquelles. Si non, veuillez indiquer pourquoi. Veuillez préciser votre réponse précédente.

Saviez-vous que les fédérations de plein air offrent des services conseils relatifs à leur discipline ?

Saviez-vous que les fédérations de plein air offrent des services conseils relatifs à leur discipline ?

Utilisation des outils

L'analyse des données met en évidence que la majorité des parcs répondants utilisent l'un ou l'autre des outils offerts par les fédérations pour encadrer ou sensibiliser les visiteuses et visiteurs.

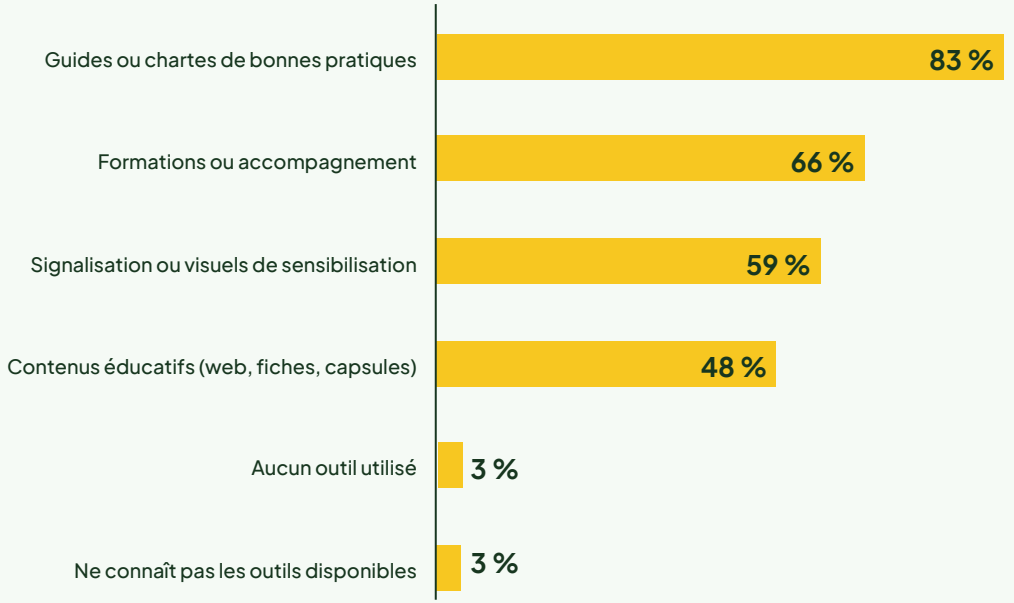
Parmi ceux qui y ont recours, l'utilisation se concentre principalement sur **les guides d'aménagement**, **les formations** et **les outils de signalisation**, notamment ceux de Rando Québec et de Vélo Québec. Ces ressources servent surtout à structurer le développement et l'entretien des infrastructures, en particulier les sentiers pédestres et cyclables, et à assurer des pratiques sécuritaires.

Certains personnes répondantes mentionnent également le recours à des formations, à de l'accompagnement technique ainsi qu'à des outils spécialisés offerts par d'autres fédérations, comme la FQME, pour des activités spécifiques.

Utilisez-vous des outils produits par les fédérations pour encadrer ou sensibiliser les visiteuses et visiteurs? Cochez toutes les réponses applicables.

Si possible, veuillez préciser quels outils des fédérations de plein air vous utilisez le plus dans votre parc.

Utilisation des outils des fédérations par les parcs

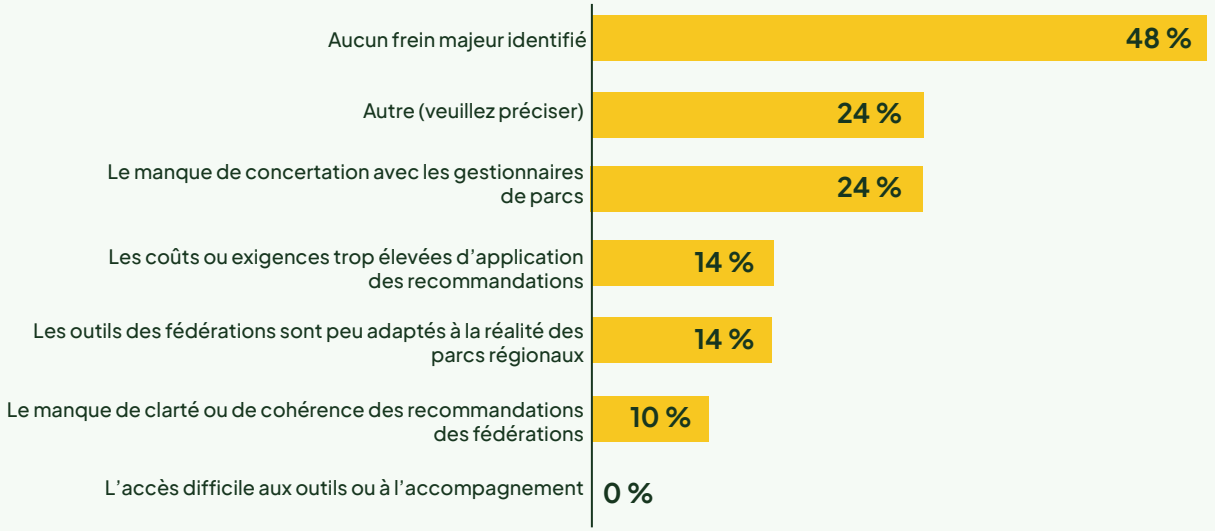


Influence et freins

Les parcs ont été invités à évaluer, sur une échelle de 1 à 10, le degré d'influence des recommandations des fédérations sur l'aménagement et la gestion de leurs installations. **Les résultats indiquent une note moyenne de 7 sur 10, ce qui témoigne d'une influence globalement importante** de ces recommandations auprès des parcs répondants.

Par ailleurs, bien que **48 %** des parcs ne relèvent **aucun frein majeur** dans l'offre des fédérations, d'autres enjeux sont toutefois identifiés : **24 %** mentionnent un **manque de concertation avec les gestionnaires de parcs**, **14 %** soulignent des **coûts ou des exigences d'application jugés trop élevés**, tandis que **14 %** évoquent que les **outils des fédérations sont peu adaptés** à la réalité des parcs régionaux.

Principaux freins et lacunes perçus dans l'offre des fédérations



Dans quelle mesure les recommandations des fédérations influencent-elles l'aménagement ou la gestion de vos installations?

Quels sont les principaux freins ou manques dans l'offre actuelle des fédérations, du point de vue de votre parc?


© Vallée Bras-du-Nord

06 —
Rôle de Parq

Satisfaction liée aux services de Parq

L'ensemble des parcs répondants se disent satisfaits des services offerts par Parq.

Les commentaires recueillis mettent en évidence que l'accompagnement-conseil est particulièrement apprécié, que l'association se distingue par sa proactivité et qu'elle propose une diversité de thématiques jugées pertinentes et représentatives des réalités du milieu.

Un parc souligne également la qualité et la fluidité des communications, tandis qu'un autre recommande de planifier les formations et les rencontres au moins un mois à l'avance.

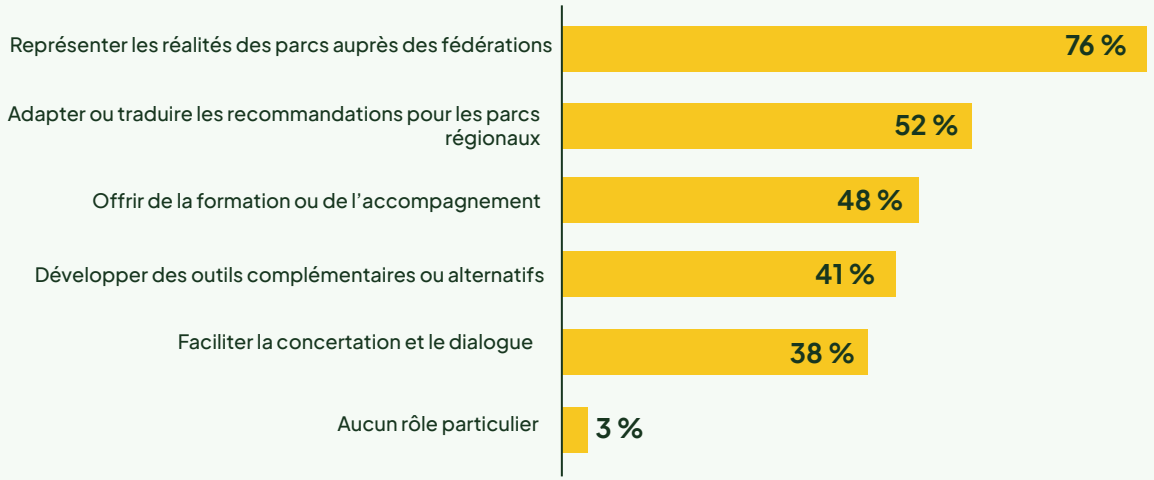
Par ailleurs, le rôle que Parq devrait prioriser est celui de représenter les réalités des parcs auprès des fédérations, suivi de l'adaptation ou de la traduction des recommandations afin de mieux répondre aux besoins des parcs régionaux.

Ces résultats confirment la pertinence de l'offre actuelle de Parq, tout en mettant en lumière des pistes d'amélioration visant à renforcer sa planification et son rôle de liaison stratégique auprès des parcs et fédérations.

Quel rôle Parq devrait-elle prioriser dans ses relations avec les fédérations de plein air? Cochez toutes les réponses applicables.

Êtes-vous satisfaite ou statisfait des services de Parq ?

Rôles à prioriser par Parq selon les parcs répondants





Parcs régionaux du Québec

Cette enquête a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Québec